

intérêts à travers leurs représentant-es, est un point de basculement juridique et philosophique.

« Le droit de l'environnement est un droit qui est fait pour les humains, au service d'une logique économique néolibérale, analyse Marine Yzquierdo. Malgré des avancées juridiques, il traduit une vision utilitariste et marchande de la nature et permet l'exercice d'activités polluantes, sous réserve de ne pas dépasser certains seuils. On va protéger la nature juste parce que notre survie en dépend. Les droits de la nature inversent cette perspective et introduisent une rupture conceptuelle. Ils sont autonomes par rapport au droit de l'environnement. »

Dans un jugement rendu en 2021, la Cour constitutionnelle d'Equateur révoquait ainsi des concessions minières dans la réserve naturelle de Los Cerdos. L'atteinte à la biodiversité de la forêt qui abrite des espèces menacées d'extinction et des écosystèmes fragiles nécessitait pour la Cour la mise en œuvre de mesures préventives et restrictives.

A celles et ceux qui contestent le principe de donner des droits à la nature, Marine Yzquierdo rappelle que des débats similaires avaient cours à la fin du 19^e siècle, lorsqu'il a fallu reconnaître juridiquement la qualité « de personne morale » aux entreprises. « Le seul point sur lequel opposants et défenseurs des droits de la nature s'accordent est que juridiquement, techniquement parlant, reconnaître une personnalité juridique à des entités naturelles est possible ! Le débat porte donc essentiellement sur l'utilité à reconnaître les droits de la nature. »

« On protège la nature juste parce que notre survie en dépend. Les droits de la nature inversent cette perspective et introduisent une rupture conceptuelle. Ils sont autonomes par rapport au droit de l'environnement »

Outils de plaidoyer, les différentes déclarations des droits d'entités naturelles en France révèlent à chaque fois les liens noués entre des citoyens et des écosystèmes – fleuves et rivières la plupart du temps – auxquels ils sont profondément attachés. « Un projet de Parlement a vu le jour autour de la forêt de Chailluz, près de Besançon. Nous l'accompagnons également tout comme le projet Sambre

2030, en Belgique (lire en p.21), souligne Marine Yzquierdo. Toutes ces initiatives mises bout à bout permettront peut-être d'aboutir à l'adoption d'une loi garantissant ces droits. »

Pour considérer cette évolution, Marine Yzquierdo aime citer les étapes décrites par le philosophe allemand Arthur Schopenhauer (1788-1860) lorsqu'une nouvelle idée ou revendication est formulée par des mouvements : d'abord ridiculisée, considérée ensuite comme dangereuse, avant d'apparaître comme une évidence. « S'agissant des Droits de la nature, on a dépassé le stade du ridicule, mais la peur est encore présente parmi certains lobbies, considère-t-elle. Je pense qu'on se dirige vers la phase de sa reconnaissance en France, puisque les droits de la nature existent déjà dans une vingtaine de pays. »

Au-delà de la voie législative qui risque de prendre du temps, Marine Yzquierdo estime que la pression exercée par les recours de collectifs citoyens devant les cours et tribunaux demeure essentielle pour maintenir la pression et faire évoluer la jurisprudence susceptible de s'imposer un jour aux Etats.

Echo de cette conviction, l'arrêt récent de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire des Aînés pour la protection du climat contre la Suisse éveille l'intérêt de l'avocate militante. « C'est la première fois que la Cour européenne condamne un Etat pour l'absence de mesures suffisantes d'atténuation du changement climatique et c'est un signal fort envoyé aux autres Etats membres du Conseil de l'Europe. Cet arrêt pose un précédent en faveur de politiques climatiques plus ambitieuses. Il faut en arriver là, à saisir le juge, pour que des associations et citoyens réussissent à faire évoluer les politiques publiques. C'est pour ça que l'arme du droit est aussi indispensable pour protéger la nature. »

Ce n'est donc pas un hasard si notre interlocutrice a créé une commission Droits de la nature au barreau de Paris, où elle exerce sa profession d'avocate. Un lieu de réflexion, de formation et de sensibilisation ouvert à tous les avocats, acteurs et actrices qui souhaitent renforcer leurs connaissances sur ces enjeux. Le succès ne s'est pas démenti depuis son lancement, à l'automne 2023. Les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Sur le perron du numéro 40 de la Cité des fleurs, à Paris, la décision de la Cour constitutionnelle d'Equateur semble trotter dans la tête de Marine Yzquierdo. La jeune avocate sourit en plein soleil. « Je rêve de voir un jour un juge français adopter le même raisonnement que ses homologues en Amérique du Sud. Il invoquerait l'ordre public écologique et le nécessaire changement de paradigme juridique pour s'éloigner de la conception traditionnelle d'une "nature-objet". Ce jour-là, la reconnaissance d'entités naturelles comme sujets de droit en France sera advenue. »

— **Christophe Schoune**

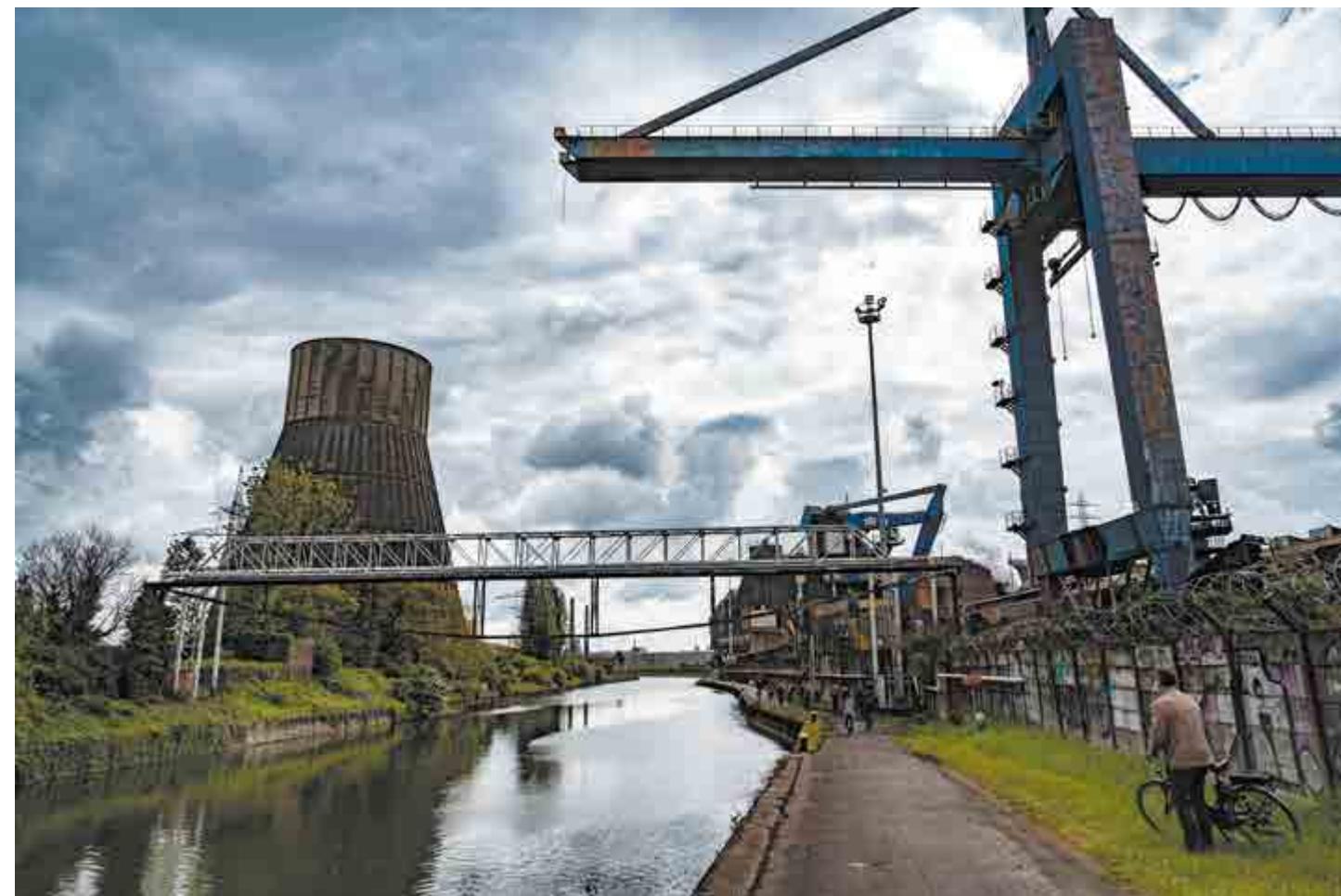
1. *Les Droits de la nature, vers un nouveau paradigme de protection du vivant*, Notre affaire à tous, Le Pommier, 2022, 456 p.
2. *Le fleuve qui voulait écrire. Les auditions du Parlement de Loire*, Camille de Toledo, Manuella Editions, Les liens qui libèrent, 2021, 384 p.

La Sambre pourrait être la première rivière dotée d'une personnalité juridique en Belgique. Initiée par l'artiste Olivier Pestiaux, une large dynamique territoriale sera ponctuée par une première déclaration en juillet. L'amorce d'un nouveau combat politique.

AUX SOURCES du Parlement de la Sambre

Au confluent de la Sambre et du canal Charleroi-Bruxelles, les cathédrales industrielles en lambeaux laissent deviner l'ambition des maîtres des forges dont les flammes léchaient les nuages. Le ciel est si bas, en cette fin avril, que les anciennes cheminées semblent égarées. La grisaille ambiante, cependant, est loin d'altérer l'enthousiasme du groupe de cyclistes qui a choisi de relier Monceau-sur-Sambre à Charleroi par les quais de halage.

« Tous en Sambre ? » Bien davantage qu'une balade insolite le long d'un cours d'eau éprouvé, l'initiative regroupe au sein du réseau Sambre 2030 des dizaines d'acteurs et d'actrices économiques, académiques, culturelles, associatives... voire de simples citoyennes et citoyens. Un objectif commun : doter d'une personnalité juridique cette rivière de 190 kilomètres qui prend sa source à Fontenelle dans le Nord de la France. La déclaration des droits du fleuve Whanganui en Nouvelle-Zélande ou de »



la lagune Mar Menor en Espagne ont notamment nourri la réflexion de l'artiste plasticien Olivier Pestiaux, initiateur de cette dynamique multi-partenaire.

« J'ai vécu une grande partie de mon enfance en Afrique, relève-t-il. Quand je revenais, une partie de la famille était du côté sambrien et l'autre du côté de la Meuse. Pendant la crise du Covid, j'ai élaboré un premier travail sur le rapport à la rivière lors d'une exposition à Jambes. Je me suis ensuite inspiré de l'écrivain Louis Stevenson, parti en canoë avec un ami sur les rivières et canaux du Nord, d'Anvers à Pontoise, en passant par la Sambre. »

Olivier Pestiaux choisit alors de rafistoler un bateau avec un ami pour remonter la Meuse depuis Charleville-Mézières et puis la Sambre, jusqu'à Erquennes. « On n'a pas pu aller plus loin parce que les réparations des écluses n'étaient pas achevées du côté français, souligne-t-il. Mais ce voyage a été initiatique, puissant. Si la Meuse est magnifiée dans l'iconographie à travers la connexion de ses villages au fleuve, la Sambre, en revanche, révèle une face plus sombre. Une forme de déconnexion qui obstrue tout lien à la rivière m'a frappé en de nombreux endroits. »

Fort de ses lectures sur l'émergence des droits de la nature, l'artiste rassemble autour de lui un premier cercle d'acteurs sambriens et convainc Giorgos Maillis, bouwmeester (maître-architecte) de Charleroi, de lancer une table ronde sur le sujet fin 2022. Différents jalons parmi lesquels trois journées thématiques à Thuin (environnement), Monceau-sur-Sambre (développement socio-économique) et à Namur (culture) ont précisé, ces derniers mois, les contours de ce projet.

Embarquée comme simple citoyenne dans cette aventure, la journaliste Corinne Boulanger (RTBF) souligne la qualité du travail des différents ateliers en tant que coordonnatrice du pôle socio-économique : « Il y a une vraie diversité d'acteurs et d'actrices représentées, note-t-elle. On sent une volonté d'avancer vers une déclaration commune ambitieuse. » Pour atteindre cet

objectif, il faudra aussi convaincre ceux qui préfèrent ne pas embarquer : « On se pose évidemment des questions, note cet acteur de l'industrie du béton. Si l'objectif est de pouvoir aller en justice grâce à une personnalité juridique conférée à la rivière, cela va susciter de grands débats en interne. »

Non loin de la gare de Charleroi, les vélos sont parqués : à deux pas des quais de la rive droite, Christian Laurent, président du port autonome, souligne le changement de paradigme qui s'est opéré ces dernières années autour d'une rivière qui a irrigué l'essor économique du bassin carolo au 19^e siècle : « Il n'y a plus un centimètre carré de la Sambre non couvert par un master plan, souligne-t-il. Cela témoigne de l'intérêt pour ce cours d'eau que l'on rêvait de couvrir quand j'étais adolescent. Parmi les objectifs poursuivis pour le valoriser, nous misons aussi sur le tourisme fluvial et l'implantation de relais nautiques à Avelais, Luttre et Charleroi. »

Une vision partagée pour le futur ? Pour de nombreux participantes et participants aux ateliers, la Sambre peut redevenir « un lieu de rassemblement festif qui réunit les gens autour d'événements tels que des bals populaires ou l'aménagement de parcs et de jardins longeant celle-ci. Mais pour cela, il faut d'abord franchir les difficultés d'accessibilité à la Sambre et réduire la bétonisation de ses abords ».

Susciter une nouvelle relation et un nouveau regard sur la rivière, c'est aussi la préoccupation majeure de Benoît Moritz, professeur d'urbanisme à La Cambre (ULB) : « En Wallonie, on a très peu conscience du ruissellement et des

aléas d'inondations, rappelle-t-il à l'assemblée. On s'en souvient douloureusement dans le bassin de la Vesdre avec les inondations de 2021, mais ailleurs, on s'en fout ! Or, ce qui s'est passé le long de la Vesdre devrait inspirer la Sambre où il y a des axes de ruissellement sur tous les bassins versants. Il est important à cet égard de rappeler que l'eau d'heure et la Biesmes ont débordé en 2021. »

Sous l'ossature métallique monumentale du site La Providence, où Le Rockerill développe des activités culturelles depuis 2005 en bord de Sambre, Arthur Hardy, adjoint au bouwmeester de Charleroi, esquisse une réponse partielle à ces préoccupations : « Sur près de 170 hectares

de zones économiques à réaffecter, quasi 50 hectares seront consacrés à des parcs, des passerelles piétonnes, des activités culturelles... A la confluence des vallées du Piéton, de l'eau d'heure et de la Sambre, les trames verte et bleue joueront un rôle central pour intégrer l'enjeu de la biodiversité. »

Et pour cela, il conviendra d'améliorer rapidement la qualité des eaux de surface. Or, selon un rapport récent du Contrat de rivière de la Sambre et de ses affluents, l'état écologique de trente-deux masses d'eau de ce bassin, en

« En Wallonie, on a très peu conscience du ruissellement et des aléas d'inondations. Ce qui s'est passé le long de la Vesdre devrait inspirer la Sambre »

Olivier Pestiaux, Sambre 2030



Entre Monceau-sur-Sambre et Charleroi, le géographe Dimitri Belayew retrace l'histoire industrielle de la rivière et de ses affluents. Le projet Sambre 2030 fédère de nombreux acteurs autour de ce bassin dont l'état écologique est préoccupant.

2020, restait « moyen » (15), « médiocre » (7), « non déterminé » (5), voire « mauvais » (4). « Aucune des masses d'eau de la Sambre n'atteignait un bon état écologique à part la masse d'eau de la Hantes, dans le sud, analyse Donatienne de Cartier d'Yves, coordinatrice du Contrat de rivière. Notre dernier inventaire de terrain a permis de géolocaliser trois mille points noirs dont près d'un quart concerne des rejets d'eaux usées domestiques dans les affluents du bassin. » Autre soucis évoqué : les débordements fréquents de cultures (céréales, colza, betteraves...) qui ne respectent pas les zones tampons en bordure de cours d'eau dans une région où « la surface agricole utile (SAU) représente 55 % du bassin versant de la Sambre ». Résultats ? Des berges qui s'effondrent par endroits et, chose moins visible, une pollution accrue des eaux de surface.

C'est dire si le contrat de rivière de la Sambre et de ses affluents, qui rassemble soixante partenaires et délivre six cents actions de sensibilisation, sera un acteur majeur de ce processus Sambre 2030 : « Vu notre rôle de catalyseur environnemental depuis quinze ans, nous étions circonspects au départ, reconnaît Donatienne de Cartier d'Yves. Mais il faut reconnaître que l'implication d'acteurs culturels comme l'Eden, le Delta ou le centre culturel de Maubeuge, renouvelle l'intérêt et le regard posé sur la rivière. Cette approche artistique est porteuse de renouveau pour la sensibilisation environnementale. »

Sur les berges minérales de la Sambre à Namur, Joris et Deborah cueillent un menu du jour insolite composé d'amarantes, d'alliaires, de mauves ou de pissenlits. Entre les pavés du quai des Joghiers, les animateurs de l'association Le jardin animé multiplient les découvertes de plantes comestibles à portée de main. Douces, acidulées ou poivrées, les saveurs sont mises en bouche avec étonnement ou ravissement.

« Nous sommes dans un laboratoire, ponctue Olivier Pestiaux. La diversité des acteurs qui nous ont rejoints nous permet de travailler de manière différente. Ce projet est une chorale qui vise à créer de nouvelles alliances entre la rivière et son territoire à travers un futur parlement de la Sambre. »

Cette chorale donnera le ton le 6 juillet. Une première déclaration des droits de la Sambre marquera un nouveau cycle en vue de faire reconnaître légalement les droits de cette rivière. Ce plaidoyer, porté auprès des nouveaux gouvernements, ne sera pas nécessairement un long fleuve tranquille. — Christophe Schoune